



ROCHES DE SOLUTRÉ, VERGISSON ET DU MONT DE POUILLY

> Environ 8 km à l'ouest de Mâcon

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Les monts du Mâconnais sont rythmés par une succession de sommets monolithiques, inclinés vers l'est résultat de cassures et du basculement du plateau calcaire lors de soulèvement alpin. Parmi celles-ci, les roches de Solutré (482 m) et de Vergisson (485 m) et le Mont Pouilly (484 m) constituent un paysage très pittoresque. Ces trois points hauts sont reliés par des cols. Deux de ces éminences, Solutré et Vergisson, se terminent par de magnifiques falaises calcaires. Les villages se blottissent à mi-pente au milieu du vignoble. Vers l'ouest, la vigne laisse progressivement la place aux prairies et aux bois. Solutré est également célèbre pour son gisement archéologique, station éponyme et sa légende des chasseurs de chevaux, qui en font un des hauts lieux de la préhistoire.

SON ENVIRONNEMENT

Le site est situé dans un paysage rural où dominent les vignobles du Pouilly-Fuissé du sud mâconnais.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : site très touristique.

État du site : le site est soumis l'été à des pics de surfréquentation qui posent notamment des problèmes de stationnement et d'érosion des chemins. Un musée de la préhistoire a été réalisé en 1990 par le Conseil général. Il doit être complété par un parc archéologique. Le stationnement doit être revu dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS) actuellement en cours d'élaboration. Elle prendra aussi en compte la protection et la mise en valeur des paysages ruraux (sites classés et inscrits), la maîtrise de la fréquentation du site et la mise en valeur des fouilles archéologiques.

RECOMMANDATIONS

Assurer le maintien de la qualité paysagère du site et la protection de son intérêt scientifique, objectifs qui doivent être mis en œuvre dans le cadre de l'Opération Grand Site.

■ **Qualification du site :**

- site naturel et rural
- caractéristiques intrinsèques :
promontoires, falaises,
site archéologique

■ **Intérêt patrimonial :**

site d'intérêt pittoresque,
paysager, archéologique
et scientifique (géologique)
national

■ **Département :**

Saône-et-Loire

■ **Communes :**

Solutré-Pouilly, Vergisson

■ **Date de protection :**

18 novembre 1955

■ **Superficie :** 594 ha

■ **Statut de propriété :**

propriété départementale, privée

■ **Existence**

**d'un programme
de gestion :**

en cours d'élaboration

■ **Autres protections :**

sites : classement de la Roche
de Solutré (1909) et du site
du Prieuré de la Grange du Bois

(1942), inscription
à l'inventaire du site
de Solutré-Vergisson (1986) ;
monuments historiques :
classement et inscription
du gisement préhistorique
de Solutré (1942).

■ **Znieff :** « Roche de Solutré

et Mont de Pouilly » (224 ha) :

pelouse calcaire et lande

calcaire, faune ; « Roche

de Vergisson » (318 ha) :

pelouse calcaire et lande

calcaire (faune)

■ **Natura 2000 :** oui



ROCHES DE SOLUTRÉ, VERGISSON

- site classé, ponctuel ou étendu, concerné
- site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
- site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 25000 / 1cm = 250m
© Fond cartographique I.G.N.

